

Arrêt du réseau téléphonique cuivre d'Orange, Le Service Public de la Fibre vous accompagne pour la continuité de vos services de téléphonie fixe et d'Internet sur le réseau public de fibre optique

Déployé dans les années 1970, le réseau historique dit « cuivre », d'Orange (ex France Télécom) qui alimente le téléphone fixe et l'ADSL, vit ses dernières années. Sa fermeture complète est prévue le 31 janvier 2025 sur la commune. Ainsi, les services de téléphonie fixe, les accès Internet ou la télévision encore actifs sur ce réseau seront définitivement arrêtés. Tous les habitants de la commune sont concernés.

Heureusement, grâce à l'investissement des pouvoirs publics (Région, Département, Communauté de communes avec le soutien de l'Etat et de l'Europe), le nouveau réseau public fibre est déjà ouvert sur la commune et les services télécoms y sont disponibles.

LA FIBRE CHEZ VOUS

Si vous n'avez pas encore choisi de passer à la fibre, **il vous est proposé le Raccordement de Service Public (RSP) à la fibre et l'installation gratuite d'une prise optique chez vous pour succéder à la prise téléphonique en T. Une condition pour en bénéficier : être déjà relié au réseau télécom fixe existant.** Si des travaux de viabilisation télécom de votre parcelle sont nécessaires pour acheminer le câble de fibre optique jusque chez vous (en cas de construction neuve ou de réhabilitation par exemple), comme pour les autres réseaux (eau, gaz, électricité), ces travaux sont à la charge du propriétaire (+ d'information en ligne sur : www.nathd.fr/adduction/ ou en appelant le 0 806 806 006 - prix d'un appel local.)

INSCRIVEZ-VOUS

N'attendez pas ! Si vous remplissez les conditions pour bénéficier du Raccordement de Service Public à la fibre, **inscrivez-vous avant le 15 novembre 2023**

- **soit directement en ligne** grâce au lien suivant : www.nathd.fr/rsp/
- **soit auprès du secrétariat de Mairie** qui fera les démarches avec vous.

Une fois votre inscription enregistrée, une entreprise vous contactera pour programmer une date de rendez-vous.

ABONNEZ-VOUS

Quand la fibre sera installée chez vous, il vous restera à vous rapprocher rapidement de l'opérateur de votre choix pour simplement faire basculer vos services du cuivre vers la fibre. L'abonnement à la fibre que vous souscrirez sera potentiellement moins cher en fonction de l'opérateur et des services que vous choisirez. (Consultez la liste des opérateurs télécom auprès desquels il est possible de s'abonner à la fibre sous ce lien www.nathd.fr/operateurs/ ou en appelant le 0 806 806 006 - prix d'un appel local.)